

Assumer la fonction d'employeur associatif

ADELHA- Ligue de l'enseignement anime un CRVA (Centre de Ressources à la Vie Associative) ouvert gratuitement à tous les acteurs du monde associatif : bénévoles ponctuels ou réguliers, adhérents, salariés, personnes souhaitant créer une association.

Rendez-vous et renseignements sur la vie associative, la formation des bénévoles et l'économie sociale et solidaire contactez :

Dorothee PAULIN
Tél: 04.92.56.02.03
Mèl : dorothee.paulin@laligue-alpesdusud.org

ADELHA - Ligue de l'enseignement 05
2 av Lesdiguières
05000 GAP

www.laligue-alpesdusud.org

© Benoit Debuissier



ASSUMER LA FONCTION D'EMPLOYEUR ASSOCIATIF

Formation des acteurs associatifs

CONTEXTE

Les structures employeuses du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire sont de plus en plus confrontées à une complexification de leur fonctionnement, notamment dans le domaine de la gestion sociale des personnels. Ceci se traduit par une charge de travail pour les dirigeants bénévoles qui n'ont pas obligatoirement les connaissances pour mener à bien ces nouvelles tâches et/ou par l'accroissement de leur responsabilité, pas toujours perçue à la hauteur des enjeux qu'elles induisent.

La formation est proposée aux dirigeants bénévoles des petites structures associatives. Elle a pour but de favoriser l'acquisition de compétences à l'exercice de la fonction d'employeur mais aussi d'ouvrir un espace d'échanges et de discussions entre les participants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Informier et former les dirigeants associatifs
Entrer dans la culture employeur
Sensibiliser sur les responsabilités par des mises en situation
Connaître les acteurs pouvant apporter un appui
Connaître les responsabilités en tant qu'employeur
Savoir comment et où se faire accompagner

INFORMATIONS PRATIQUES

Public concerné
Les dirigeants bénévoles des petites associations employeuses, primo employeuses ou futures employeuses. Les structures de moins de 10 salariés. Tous les modules sont à destination des bénévoles (modules 2 et 3 ouverts aux salariés).

Durée
4 sessions de 3 heures les jeudi 29 janvier puis le 5, 19 et 26 février de 17h30 à 21h30.

Coût
Formation gratuite.
Ces formations sont réalisées dans le cadre d'une expérimentation financée par Uniformation. Les associations cotisant à cet OPCA seront prioritaires à l'inscription contactez nous pour plus de détails.

CONTENU DE LA FORMATION

----- **Jeudi 29 janvier de 17h30 à 20h30** -----

Etre employeur

La connaissance du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire
L'emploi au service du projet
Les droits et obligations des employeurs et salariés.

----- **Jeudi 5 février de 17h30 à 20h30** -----

Le cadre légal du travail

Les différents statuts co-existants au sein de l'association
Les formes d'emplois possibles
Les types de contrats de travail
L'organisation : le temps de travail, les congés, la carrière

----- **Jeudi 19 février de 17h30 à 20h30** -----

Le contrat de travail

Embauche, congés, convention collective...
Etude de cas
Débats collectifs
Repères pour répondre aux questions
L'environnement de la fonction employeur

----- **Jeudi 26 février de 17h30 à 20h30** -----

La vie du contrat de travail

Le parcours du salarié au sein de l'association
Les procédures
Les outils disponibles
Les formes de rupture.

Les formations se déroulent dans les locaux d'ADELHA à Gap.